

# L'UE prévoit de réduire les importations d'acier de 15 %



Tous droits réservés Martin Meissner/Copyright 2018 The AP. All rights reserved.

Par [Peggy Corlin](#) & Amandine Hess

Publié le 19/03/2025 - 19:11 UTC+1

**La Commission européenne a présenté mercredi un plan d'action sur l'acier et les métaux. Dans un secteur marqué par une forte concurrence internationale, l'exécutif européen prévoit de durcir les quotas d'importation avec un objectif de réduction de 15 %.**

Alors que l'industrie sidérurgique et métallurgique est confrontée à des droits de douane américains de 25 % et que la concurrence asiatique pèse sur les producteurs européens, la Commission européenne a annoncé mercredi qu'elle limiterait les importations d'acier de 15 % à partir du 1er avril.

*"En quelques années, les surcapacités mondiales, en particulier venues d'Asie, ont frappé de plein fouet le carnet de commande de nos usines", a déclaré **Stéphane Séjourné**, vice-président de la Commission, lors de la présentation d'un plan d'action pour les industries sidérurgiques et métallurgiques, ajoutant : "C'est la priorité numéro un et nous devons protéger nos aciéries contre la concurrence étrangère déloyale, d'où qu'elles viennent, d'où qu'elles soient".*

Depuis que les Américains ont imposé des droits de douane de 25 % sur toutes les importations d'acier et d'aluminium aux États-Unis, l'UE craint de voir de nouvelles surcapacités mondiales de production d'acier inonder son marché. En 2018, lors d'un conflit commercial avec la première administration Trump, l'UE a introduit une mesure de sauvegarde pour limiter les importations d'acier. Cette mesure a depuis été renouvelée à plusieurs reprises.

À partir du mois d'avril, la Commission va renforcer ces quotas pour obtenir une réduction supplémentaire de 15 % des importations. Elle a également annoncé qu'elle présenterait au troisième trimestre 2025 un remplacement de la clause de sauvegarde, qui doit expirer en 2026.

Comme Euronews l'a déjà rapporté, le plan d'action de l'UE sur l'acier et l'aluminium comprend également une enquête sur l'aluminium sur le marché de l'UE en vue d'éventuelles mesures de sauvegarde.

*"L'Europe doit être aujourd'hui un joueur de l'acier mondial, pas un terrain de jeu",* a prévenu Stéphane Séjourné.

Pour protéger son marché de la concurrence déloyale des acteurs mondiaux, l'UE prévoit également d'introduire une règle "fondu et coulé" pour les importations de métaux. Cette règle devrait empêcher les importateurs étrangers de contourner les mesures de défense commerciale, telles que les mesures antidumping ou antisubventions, en réalisant la dernière étape du processus de production dans un pays tiers non soumis aux mesures, avant l'expédition vers l'UE.

En vertu de la nouvelle règle, la Commission pourra agir contre le pays où le métal a été fondu à l'origine afin d'éliminer la possibilité de changer l'origine du produit métallique en effectuant une transformation minimale.